



Inondations des 14, 15, 16 et 24 juillet 2021 - calamité naturelle publique



Ce formulaire doit être complété et soumis électroniquement. Il sera traité par l'administration renseignée ci-contre



Service public de Wallonie

Intérieur et Action sociale
Direction de la Prospective et du Développement
Service Régional des Calamités

Avenue Gouverneur Bovesse, 100
5100 Jambes

Service public de Wallonie
Intérieur et Action sociale
Direction de la Prospective et du Développement
Service Régional des Calamités
Tél. : 081 32 32 00
calamites.interieur@spw.wallonie.be

Demande d'indemnisation

Objet

A la suite des terribles inondations qui ont frappé une grande partie de la population de Wallonie ces 14, 15, 16 et 24 juillet 2021, le Gouvernement wallon a décidé de ne laisser personne au bord du chemin et d'aider les personnes sinistrées par ces inondations en leur accordant une aide à la réparation spécifique.

Ces inondations ont été reconnues en tant que calamité naturelle publique par le Gouvernement wallon.

Le présent formulaire permet d'introduire une demande d'indemnisation dans ce cadre.

Public

Les personnes physiques qui, à la date de la calamité, ont en Région wallonne une résidence habituelle ou une propriété immobilière. Les personnes physiques ou morales qui, à la date de la calamité, ont leur siège social, un lieu d'exploitation, ou une activité agricole ou horticole sur le territoire de la Région wallonne.

Avantages

Si vous remplissez les conditions imposées, vous pourrez obtenir une aide à la réparation pour les biens repris ci-dessous.

Biens indemnisables pour un particulier :

- Bâtiment et son contenu ;
- Habitation légère et son contenu ;
- Véhicule automoteur (camionnette, voiture, moto, mobylette) ;
- Vélo électrique, trottinette électrique, vélo-cargo.

Biens indemnisables affectés à une activité professionnelle (personne physique ou morale) :

- Bien immeuble (bâtiment commercial, bâtiment agricole, bureau, ...) ;
- Bien meuble (machine, mobilier professionnel, marchandise, ...) ;
- Biens agricoles et horticoles ;
- Peuplements forestiers.

Certains biens ne sont indemnisables (ex. les biens immeubles ou meubles extérieurs).

L'aide à la réparation est également limitée : on applique des montants maxima, des pourcentages, etc.

Pour plus de détails sur ces points : www.wallonie.be ou <https://interieur.wallonie.be/>

Conditions

La demande d'aide à la réparation doit être introduite par le **propriétaire** (ou l'exploitant ou la personne qui doit contractuellement assumer la charge du risque).

Il faut compléter le **formulaire** et l'adresser au Service régional des calamités.

La demande doit être introduite pour le 18 avril 2022 au plus tard.

Les demandes qui ont été introduites avant cette publication sont recevables. Elles devront être adaptées ou complétées lorsque le Service régional des calamités en fera la demande. **Il ne faut donc pas introduire un nouveau formulaire si vous en avez déjà transmis un.**

Il faut introduire **une seule demande pour l'ensemble des biens** matériels qui ont été endommagés par la calamité.

Les **biens indivis** doivent faire l'objet d'une demande conjointe.

Les **époux et les cohabitants légaux** doivent introduire une seule demande pour l'ensemble de leurs biens.

Réglementation

Décret du 23 septembre 2021 instituant un régime particulier d'indemnisation de certains dommages causés par les inondations et pluies abondantes du 14 au 16 juillet 2021 ainsi que le 24 juillet 2021 et reconnues en tant que calamité naturelle publique.

AGW du 14 octobre 2021 portant exécution du décret du 23 septembre 2021 instituant un régime particulier d'indemnisation de certains dommages causés par les inondations et pluies abondantes du 14 au 16 juillet 2021 ainsi que le 24 juillet 2021 et reconnues en tant que calamité naturelle publique.

Informations préalables

-  Si votre demande concerne à la fois des biens privés et professionnels, vous ne devez soumettre qu'une seule demande d'aide à la réparation et joindre une seule fois vos documents justificatifs.
Il n'est pas nécessaire d'introduire plusieurs dossiers.

Questions préliminaires

Je fais la demande

- pour mon propre compte
 comme mandataire de la ou des personnes sinistrée(s)
 en tant qu'agent communal ou agent des Espaces Wallonie pour le compte d'une personne sinistrée

Les biens endommagés pour lesquels vous demandez une aide sont-ils entièrement ou partiellement assurés ?

Oui

Avez-vous demandé l'intervention de votre compagnie d'assurances ?

- Oui
 Non

Veillez prendre contact avec votre compagnie d'assurances avant d'introduire votre demande. Une attestation d'intervention ou de non-intervention est nécessaire pour pouvoir compléter le formulaire.

Non

Cette demande concerne-t-elle des biens indivis ?

Oui

Faites-vous une demande conjointe avec tous les copropriétaires ?

- Oui
 Non

Non

1. Coordonnées de la personne sinistrée

1.1. Identification de la personne sinistrée

Qualité :

particulier

M. Nom Prénom
 Mme

personne physique (indépendant)

M. Nom Prénom
 Mme

Numéro d'entreprise

. .

Récupération de la TVA ?

Oui

Remarques éventuelles

Non

personne morale

Numéro d'entreprise

. .

Dénomination

Forme juridique

Récupération de la TVA ?

Oui

Remarques éventuelles

Non

Personne de contact :

M.

Nom

Prénom

Mme

Fonction

Statut :

propriétaire

locataire du bien sinistré

Vous pouvez seulement remplir ce formulaire pour les biens dont vous êtes propriétaire.

exploitant (agricole, forestier, d'une infrastructure sportive,...)

1.2. Adresse de la personne sinistrée

Rue

Numéro

Boîte

Code postal

Localité

Pays

Veillez fournir au moins un numéro de téléphone.

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Courriel

1.3. Situation familiale

Marié ou cohabitant légal

Célibataire, veuf, divorcé ou séparé (de fait ou légal)

1.4. Revenus

Un revenu d'intégration ou une aide financière équivalente est-elle perçue ?

Oui

Non

2. Coordonnées de la personne cohabitant avec la personne sinistrée

Indiquez les coordonnées de la personne cohabitante (époux, épouse, ou partenaire cohabitant).

2.1. Identification

M.

Nom

Prénom

Mme

2.2. Informations professionnelles

La personne cohabitant avec la personne sinistrée possède-t-elle un n° auprès de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) ?

Oui

Numéro d'entreprise

_____._____._____

Récupération de la TVA ?

Oui

Remarques éventuelles

Non

Non

8. Action pour l'indemnisation des dommages

Une action pour l'indemnisation des dommages déclarés a-t-elle été intentée devant un tribunal ?

Oui

Tribunal de

Contre

Non

9. Biens sinistrés

Type de biens privés sinistrés

- Biens immobiliers bâtis et habitations légères
- Biens meubles d'usage courant ou familial
- Véhicules privés

Type de biens professionnels sinistrés

- Biens immobiliers bâtis affectés à toutes activités professionnelles
- Biens meubles affectés à toutes activités professionnelles, à l'exclusion de l'agriculture (machines, outillages, mobilier professionnel, stocks,...)
- Véhicules professionnels
- Agriculture (cheptel vivant, récoltes, produits, stocks, matériel d'exploitation,...)
- Peuplements forestiers professionnels

10. Biens privés sinistrés

10.1. Biens immobiliers bâtis et habitations légères**10.1.1. Bien n°**

Le bien sinistré est

-
- un bien immobilier bâti
-
-
- une habitation légère

Adresse du bien sinistré :

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
Code postal	Localité	

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

-
- Non

Remarques éventuelles

--

Description des dommages	Estimation																				
	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> €																				
	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> €																				
	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> €																				
	Montant total des dommages																				
	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> €																				

Des mesures pour limiter les dommages ont-elles été prises ?

-
- Oui

Nature (étançonnement, placement d'une bâche,...)

--

Date à laquelle ces mesures ont été prises

		/			/														
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Coût

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 €

-
- Non

10.1.2. Bien n°

Le bien sinistré est

-
- un bien immobilier bâti
-
-
- une habitation légère

10.2. Biens meubles d'usage courant ou familial**Adresse où se trouvaient les biens meubles au moment du sinistre :**

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
Code postal	Localité	

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant

-
- Non

10.2.1. Biens meubles (mobilier, ustensiles de ménage, vêtements et objets divers assimilés)

Description des dommages	Estimation
	€
	€
	€
	Montant total des dommages €

Des mesures pour limiter les dommages ont-elles été prises ?

-
- Oui

Nature (étañonnement, placement d'une bâche,...)
Date à laquelle ces mesures ont été prises
/ /
Coût
€

-
- Non

10.3. Véhicules privés**10.3.1. Véhicule n°**

Catégorie

-
- Automobile
-
-
- Motocyclette
-
-
- Vélo cargo
-
-
- Camionnette
-
-
- Trotinette électrique
-
-
- Cyclomoteur
-
-
- Vélo électrique

Type (marque, modèle)

Localisation du véhicule au moment du sinistre :

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
-----	--------	-------

Code postal	Localité
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date de la première immatriculation

 / /

Prix d'acquisition

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

 Oui

Montant

 Non

Description des dommages	Estimation
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Montant total des dommages	
<input type="text"/> €	

10.3.2.Véhicule n°

Catégorie

 Automobile Camionnette Cyclomoteur Motocyclette Trotinette électrique Vélo électrique Vélo cargo

Type (marque, modèle)

Localisation du véhicule au moment du sinistre :

Même adresse que la personne sinistrée ?

 Oui Non

Rue	Numéro	Boîte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Date de la première immatriculation

 / /

Prix d'acquisition

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

 Oui

Montant

 Non

Description des dommages	Estimation
<input type="text"/>	<input type="text"/> €

11.2. Biens immobiliers bâtis affectés à toutes activités professionnelles**11.2.1. Bien n°**

Le bien sinistré est

-
- un bien immobilier bâti
-
-
- un local mobile servant d'habitation

Adresse du bien sinistré :

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
Code postal	Localité	

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant

-
- Non

Remarques éventuelles

--

Description des dommages	Estimation
	€
	€
	€
	Montant total des dommages
	€

Des mesures pour limiter les dommages ont-elles été prises ?

-
- Oui

Nature (étançonnement, placement d'une bâche,...)
Date à laquelle ces mesures ont été prises
/ /
Coût
€

-
- Non

11.2.2. Bien n°

Le bien sinistré est

-
- un bien immobilier bâti
-
-
- un local mobile servant d'habitation

11.3. Biens meubles affectés à toutes activités professionnelles, à l'exclusion de l'agriculture

(machines, outillage, mobilier professionnel, stocks, marchandises, animaux...)

11.3.1. Bien n°

Décrivez brièvement la nature de l'activité exercée

Adresse où se trouvaient les biens meubles au moment du sinistre :

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant
<input type="text"/>

-
- Non

Description des dommages	Estimation
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
	Montant total des dommages
	<input type="text"/> €

Des mesures pour limiter les dommages ont-elles été prises ?

-
- Oui

Nature (étañonnement, placement d'une bâche,...)
<input type="text"/>

Date à laquelle ces mesures ont été prises

 / /

Coût

 €

-
- Non

11.4. Véhicules professionnels**11.4.1. Véhicule n°**

Catégorie

-
- Automobile
-
-
- Vélo électrique
-
-
- Camionnette
-
-
- Autre véhicule professionnel
-
-
- Motocyclette

Type (marque, modèle)
Localisation du véhicule au moment du sinistre :

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Date de la première immatriculation

 / /

Prix d'acquisition

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant

-
- Non

Description des dommages	Estimation
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Montant total des dommages	
<input type="text"/> €	

11.4.2.Véhicule n°

Catégorie

-
- Automobile
-
-
- Vélo électrique
-
-
- Camionnette
-
-
- Autre véhicule professionnel
-
-
- Motocyclette

Type (marque, modèle)
Localisation du véhicule au moment du sinistre :

Même adresse que la personne sinistrée ?

-
- Oui
-
-
- Non

Rue	Numéro	Boîte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Date de la première immatriculation

 / /

Prix d'acquisition

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant

-
- Non



Description des dommages	Estimation
	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ €
	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ €
	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ €
Montant total des dommages	
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ €	

11.5. Agriculture**(Cheptel vivant, récoltes, produits, stocks, matériel d'exploitation...)****Constat des dommages :**

La commission agricole communale a-t-elle établi un procès-verbal de dégâts aux cultures ?

-
- Oui
-
-
- Non

Une indemnité de l'assurance a-t-elle été perçue ?

-
- Oui

Montant

-
- Non

Description des dommages

Estimation

Description des dommages	Estimation
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €
<input type="text"/>	<input type="text"/> €

Montant total des dommages

 €

Des mesures pour limiter les dommages ont-elles été prises ?

-
- Oui

Nature (étançonnement, placement d'une bâche,...)

Date à laquelle ces mesures ont été prises

Coût

 €

-
- Non

11.5.1. Situation de l'exploitation agricoleRue Numéro Boîte Code postal Localité **11.5.1.1. Parcelle sinistrée n°****Référence de la parcelle concernée :**

INS (Commune) Commune

INS (Division) Division

Section Numéro Lettre Exposant / Diviseur **11.5.1.2. Parcelle sinistrée n°****Référence de la parcelle concernée :**

INS (Commune) Commune

<input type="text"/>	<input type="text"/>			
INS (Division)	Division			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

11.5.1.3.Parcelle sinistrée n°

Référence de la parcelle concernée :

<input type="text"/>	<input type="text"/>			
INS (Commune)	Commune			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
INS (Division)	Division			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

INS (Division)

Division

Section

Numéro

Lettre

Exposant

/ Diviseur

12. Remarques éventuelles

13. Déclaration sur l'honneur du sinistré

- M. Nom Prénom
- Mme
- déclare sur l'honneur que cette demande et ses annexes sont sincères et véritables.
- confirme avoir donné à un agent communal ou agent des Espaces Wallonie mon accord pour la soumission de ma demande.

Je sais que je risque des sanctions en cas de déclaration fautive ou de manœuvre frauduleuse pour la justification ou l'estimation des dommages.

14. Liste des documents à joindre

Si vous êtes mandataire :

- Mandat ou preuve de la qualité énoncée

Pour chaque bien sinistré :

- Attestation d'intervention ou de non-intervention de la compagnie d'assurances (ou déclaration sur l'honneur dans ce dernier cas)
- Preuves des dommages subis (photos, devis)

Dans le cas d'une personne physique :

- Attestation délivrée par le CPAS (si bénéficiaire d'un RIS ou aide équivalente)

Dans le cas d'une personne morale :

- Statuts et modifications éventuelles

Dans le cas des biens indivis :

- Document attestant des parts du demandeur dans les biens sinistrés

Pour les biens immobiliers :

- Attestation du Bureau de l'enregistrement établissant que vous étiez propriétaire, emphytéote ou titulaire d'un droit de superficie à la date de la calamité

En cas de véhicules sinistrés :

- Copie du certificat d'immatriculation pour chaque véhicule endommagé
- Copie du certificat d'assurance pour chaque véhicule endommagé

Documents complémentaires le cas échéant :

- Copie de la police d'assurance
- Preuve des réparations déjà effectuées
- Preuve des mesures conservatoires prises
- Rapport d'expert privé
- Description et/ou commentaire des dommages subis
- Plan (cadastre, carte IGN...)

Si dommages agricoles :

- PV de constat de dégâts aux cultures
- Formulaire de déclaration de superficie

15. Protection de la vie privée et voies de recours

15.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

15.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**

Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.

2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>